



Fédération Française des Motards en Colère

Bonjour,

l'antenne Paris Petite Couronne reste mobilisée cet été contre les interdictions de circuler dans Paris, applicables depuis le 1er juillet aux motos et scooters d'avant 1999.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la dépose d'un recours auprès du Tribunal Administratif par l'antenne...

Interdictions dans Paris : PPC contre-attaque

Amies motardes, amis motards,

*Lors de la dernière « Nuit 2-roues », organisée par les antennes de la Fédération Française des Motards en Colère de Paris et d'Ile de France, vous avez été nombreux à vous mobiliser **contre les interdictions de circulation imposées par la mairie de Paris.***

Ces mesures discriminatoires et injustes ont également incité les automobilistes à rejoindre notre résistance contre la politique fondamentaliste des élus verts parisiens, qui ont pris le pouvoir tout en confondant écologie et totalitarisme.

*Attention, **tout le monde est concerné !!!** Car si, aujourd'hui, nous parlons de 2 roues motorisés d'avant 1999 et de voitures d'avant 1997, rapidement, le nombre de personnes interdites de séjour dans Paris va augmenter, puisque la nomenclature est évolutive et que de plus en plus de véhicules vont être impactés par cette exclusion.*

Comme nous vous l'avons promis, la FFMC met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour s'opposer à cette politique qui tend à interdire la capitale à certains citoyens.

C'est dans ce cadre que Maître Barthélémy IMBAULT, avocat de la FFMC de Paris et Petite Couronne, dépose, auprès du tribunal administratif de Paris un recours dirigé contre l'arrêté d'interdiction de circulation mis en place par la mairie de Paris en date du 24 juin dernier.

*Passez toutes et tous de bonnes vacances et surtout, restez connectés et revenez en forme, car à la rentrée le combat continue.
Et n'oubliez pas... Nous, on ne lâche rien !!! mais sans vous on est rien...*

*Jean-Marc BELOTTI
Coordinateur de la FFMC Paris*

Juillet : un mois de combat !

Décrets du Ministère de l'Ecologie, arrêté de la Ville de Paris, manifestations "Nuit 2 roues" à Paris et toute la France, réactions de maires et députés, soutien de la Mutuelle des motards... l'historique des 30 derniers jours est à suivre sur notre page d'accueil www.ffmc75.net !

Jeudi 1er septembre : réunion d'information de rentrée

A noter : notre prochaine réunion d'information est programmée au jeudi 1er septembre à 20h30, au [8 rue Jean-Jacques Rousseau à Montreuil](#).

Elle est ouverte à toutes et tous ! Ce sera le moment pour échanger sur les dernières actualités et nos actions de rentrée.

Nos rendez-vous

- Tous les vendredis à 21h : [apéro motard FFMC](#) à la **Bastille**.
- 19, 20, 21/8, 14h : [roulage gratuit](#) sur le **circuit Carole**.
- Jeudi 1/9, 20h30 : notre **réunion mensuelle d'information** à [Montreuil](#), ouverte à toutes et tous.

Sur Facebook aussi !

Incontournables, les pages Facebook :

- ... [de l'antenne PPC](#)
- ... [des apéros FFMC Bastille](#).

Envie d'adhérer ?

Ton adhésion donne du poids à la FFMC lors des rencontres avec les élus et lui donne les moyens financiers pour ses actions. Tout cela pour **39€** jusqu'au 31/12/2016 en cliquant [ici](#).

Toi aussi : relaie nos infos !

Cette newsletter t'a plu ? Tu y a trouvé les informations qui t'intéressent ? Elle pourrait aussi intéresser un ami, un voisin, un collègue : n'hésite pas, **fais-là suivre !**

Tes amis pourront ensuite s'abonner directement sur notre site www.ffmc75.net

Merci !



Copyright © 2016 FFMC PPC, All rights reserved.

[Me désinscrire de cette liste de diffusion](#)

MailChimp